



## SOINS DE LA PEAU ET DES PLAIES

### Le rôle de la peau

La peau recouvre le corps et elle constitue une barrière physique qui le protège des nombreuses agressions de l'environnement extérieur. Elle est composée de trois couches : épiderme, derme et hypoderme.

Ses fonctions :

- Protection
- Contrôle de la température
- Élimination des déchets
- Absorption
- Défense contre les microorganismes
- Sensorielle
- Synthèse de la vitamine D
- Équilibre hydrique

### Quelles sont les facteurs de risque d'une altération de la peau ou d'une plaie?

Les principaux facteurs de risques sont : l'âge, la malnutrition, la déshydratation, le stress et les problèmes psychosociaux, les maladies concomitantes, l'insuffisance artérielle, l'insuffisance veineuse, la pression, la friction, le cisaillement, les traumatismes, les corticostéroïdes, la radiothérapie, la chimiothérapie, l'humidité, la mobilité réduite, l'état de conscience, la diminution de la perception des sens, la diminution ou l'augmentation du tonus musculaire et le mode de vie (référence PIPSP section 9 page 31).

### Comment intervenir en prévention?

**Inspecter visuellement** : Examiner attentivement la peau de la tête aux pieds régulièrement pour vérifier son intégrité. Permet de détecter les rougeurs, les plaies et les zones de sécheresse. Surveillance des zones corporelles à risque (siège, membres supérieur et inférieurs et les plis cutanés).

**Nutrition et hydratation** : Assurer une bonne hydratation (moyenne de 1,5 à 2 litres de liquide par jour). Maintenir un apport alimentaire suffisant et équilibré (3 repas/jour).

**Nettoyer la peau** : Laver à l'eau tiède avec un savon doux (sans parfum, sans alcool). Les savons sans rinçages sont à prioriser en présence d'incontinence, mais peuvent être aussi utilisés pour le corps et les cheveux. Assécher en tapotant sans frotter.

**Maintenir l'hydratation de la peau** : Hydrater la peau avec une lotion hydratante à chaque jour. Des crèmes hydratantes et ultra-hydratantes peuvent être requis selon le degré de sécheresse de la peau.

**Gestion de l'humidité** : Garder la peau propre et sèche. En présence d'incontinence, utiliser un nettoyant sans rinçage tout-en-un pour les soins.

*L'enseignement à l'utilisateur et ses proches doit être considéré pour l'ensemble des interventions préventives*



## Soins des plaies

Le programme interprofessionnel de prévention et de soins de la peau et des plaies (PIPSPP) est la référence pour l'évaluation, les interventions et les traitements pour chaque type de plaies (lésions de pression, ulcères du membre inférieur et plaies traumatiques).

## Soins des altérations de la peau

Le PIPSPP est la référence pour l'évaluation, les interventions et les traitements pour les altérations de la peau (dermatite d'incontinence et l'intertrigo)



## Où retrouve-t-on la documentation fondée sur les lignes directrices ?

[Programme interprofessionnel de prévention et des soins de la peau et des plaies](#) à la section 13 et 14

[Guide d'utilisation des produits en soins de la peau](#)

[Vidéos sur l'utilisation des produits en soins de la peau](#)

[Guide d'utilisation des produits et pansements en soins de plaies](#)

**Dépliants d'enseignement disponibles aux usagers et aux personnels :**

- [Quel est le rôle de la peau?](#)
- [Prévention des lésions de pression](#)
- [L'ulcère veineux](#)
- [Le diabète et le soin de vos pieds](#)



## Programme interprofessionnel de prévention et de soins de la peau et des plaies au CIUSSS de la Capitale-Nationale

Travaux réalisés et en cours:

- Comité interprofessionnel en prévention et soins de la peau et des plaies en place;
- Équipe de plus de 145 infirmières ressources en cours de formation ou formées en soins de la peau et des plaies avancés;
- Formation de 7h sur les soins des plaies et de la peau donnée aux infirmières et aux infirmières auxiliaires.
- Participation à l'élaboration d'une formation continue partagée interdisciplinaire de 60 minutes sur les soins de peau.
- Formation disponible sur ENA sur les produits et les pansements pour les infirmières et infirmières auxiliaires.
- Déploiement de la téléassistance en soins de plaies (TASP)
- Évaluation post implantation du programme par des Audits durant les périodes 2019-2023